

Compte rendu

ZAC Chapelle Charbon

Atelier #1 Square Raymond Queneau du jeudi 27 mai 2021 à 18h30

Intervenants

Catherine CENTLIVRE, Responsable de projets, Paris & Métropole Aménagement

Corinne MARTIN, Directrice de la communication, Paris & Métropole Aménagement

Marine LECARDEUR, Paysagiste du projet urbain, BASE

Animation

Coline GRÉGOIRE, agence de concertation du projet urbain, Sennse

Lieu : visioconférence Zoom

Durée : 2h00, de 18h30 à 20h30

Participants : 8 participants

Format

Un atelier participatif relatif au projet urbain Chapelle Charbon a été organisé le **jeudi 27 mai 2021 à 18h30 en visioconférence**. Il s'est tenu à distance, via l'outil de **visioconférence Zoom**, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées au contexte épidémique du COVID-19. Ce premier atelier consacré aux espaces publics du quartier était dédié au devenir du Square Raymond Queneau. Cet atelier s'est déroulé dans un climat calme autour d'échanges productifs.

Un diaporama a été projeté comme support aux présentations orales de chaque intervenant. Les participants ont pu s'exprimer par écrit ou au travers de prises de parole orales. Ce compte rendu restitue les principales questions ou observations formulées par les participants et les réponses apportées.

Déroulé de la réunion

La réunion s'est tenue de 18h30 à 20h30 et s'est articulée autour de différentes séquences :

1. Le projet Chapelle Charbon
2. Espaces publics et espaces verts : de quoi parle-t-on ?
3. Focus sur le square Raymond Queneau
4. Temps d'échanges
5. Conclusion

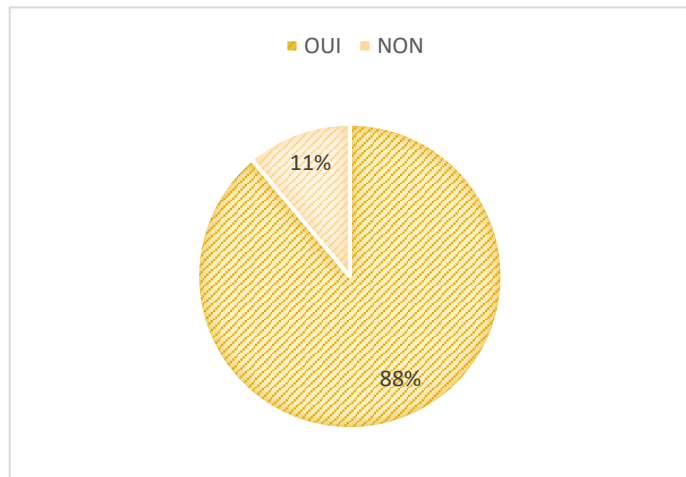
Présentation du projet

L'animatrice présente les objectifs, le déroulé de la réunion ainsi que les intervenants et donne la parole à **Corinne MARTIN, directrice de la communication chez Paris & Métropole Aménagement** qui présente les premiers retours sur la démarche participative.

Une réunion d'information a eu lieu le 12 avril 2021. Le compte rendu de cette réunion est disponible ici :

<https://www.paris-et-metropole-amenagement.fr/fr/participation-presentation-du-projet-et-prochaines-etapes-du-dialogue-489>

Les participants sont invités à répondre au sondage suivant : « Avez-vous participé à la réunion d'information du 12 avril ? ». Il en ressort que 88% des participants ont suivi la réunion d'information et d'échanges du 12 avril 2021.



Des stands sont organisés dans l'espace public et ont déjà permis de rencontrer plus de soixante riverains. Lors de ces stands, les personnes sont invitées à remplir un questionnaire au sujet du projet et des espaces publics. Ce questionnaire est également disponible en ligne : <https://www.paris-et-metropole-amenagement.fr/fr/votre-avis-compte-482>

Catherine CENTLIVRE, de la direction de l'aménagement de P&Ma présente ensuite le projet Chapelle Charbon :

- Le quartier Porte de la Chapelle
- Les objectifs du projet
- Le programme de la ZAC
- Les dates clés du projet et les prochaines étapes

Suite à cela, **Marine LECARDEUR, Paysagiste du projet urbain chez BASE** rappelle ce que sont les espaces publics et les espaces verts avant de faire un focus sur le square Raymond Queneau.

Temps d'échanges

Lors du temps d'échanges, les participants se sont exprimés autour des sujets suivants.

1. Le square Raymond Queneau
2. Le parc Chapelle Charbon
3. Les espaces publics dans le quartier
4. La démarche participative

1. Le square Raymond Queneau

Au début du temps d'échanges, une participante explique que le square Raymond Queneau est appelé historiquement le « square de l'araignée » car des jeux de cordes y étaient installés. Certains riverains ne connaissent le square que sous ce nom.

Quelles étaient vos habitudes dans le square Raymond Queneau avant sa fermeture ?

Les participants énoncent les réponses suivantes :

- Avant que le square ne ferme à cause de plusieurs incidents en 2013, il était beaucoup utilisé par les locataires de l'immeuble ICF la Sablière, en particulier pour leurs enfants. Les habitants regrettent la fermeture.
- C'est un square familial, les riverains s'y donnaient rendez-vous que ce soit les plus jeunes comme les seniors.
- Le square est enclavé, c'est un square de quartier.
- Des migrants et des toxicomanes venaient camper dans le square.
- Quelques jeunes y jouaient au basket.

Que pensez-vous du square Raymond Queneau aujourd'hui ?

Les participants expriment les retours suivants :

- Le square est dans une zone improbable, il n'y a jamais beaucoup de monde. Les gens, même les habitants du secteur de la Chapelle, ne connaissent pas ce jardin.
- Le projet d'augmenter la superficie du square est louable, cela permet d'augmenter la partie végétale d'un quartier très dense.
- Malgré la fermeture du square, des intrusions y sont fréquentes.
- La distance entre le mur de l'immeuble de la Sablière et le square est très faible.

Catherine CENTLIVRE confirme que le dialogue a été engagé avec ICF la Sablière, pour partager le projet et étudier les contraintes techniques par rapport au bâtiment en limite du square.

Comment imaginez-vous le square Raymond Queneau réaménagé ?

Les participants émettent les retours suivants :

- Prévoir des aménagements pour les enfants mais aussi pour les familles qui les accompagnent.

- Laisser le square ouvert/ne pas mettre de grille, car c'est un lieu de passage et d'accès au quartier. En effet, la zone n'étant pas très grande en superficie et le quartier déjà en impasse, il faut laisser cet espace dégagé.
- Envisager le square comme une entrée vers le parc Chapelle Charbon.
- Arborer le plus possible le square.
- Penser aux seniors avec un espace de tranquillité, un espace apaisé pour se retrouver.
- Réaliser un parc inclusif et intergénérationnel.
- Penser le square comme un espace complémentaire au parc Chapelle Charbon. Le parc Chapelle Charbon ayant de nombreux jeux pour enfants, le square peut rester un espace calme et familial.

2. Le parc Chapelle Charbon

Que pensez-vous du parc Chapelle Charbon ?

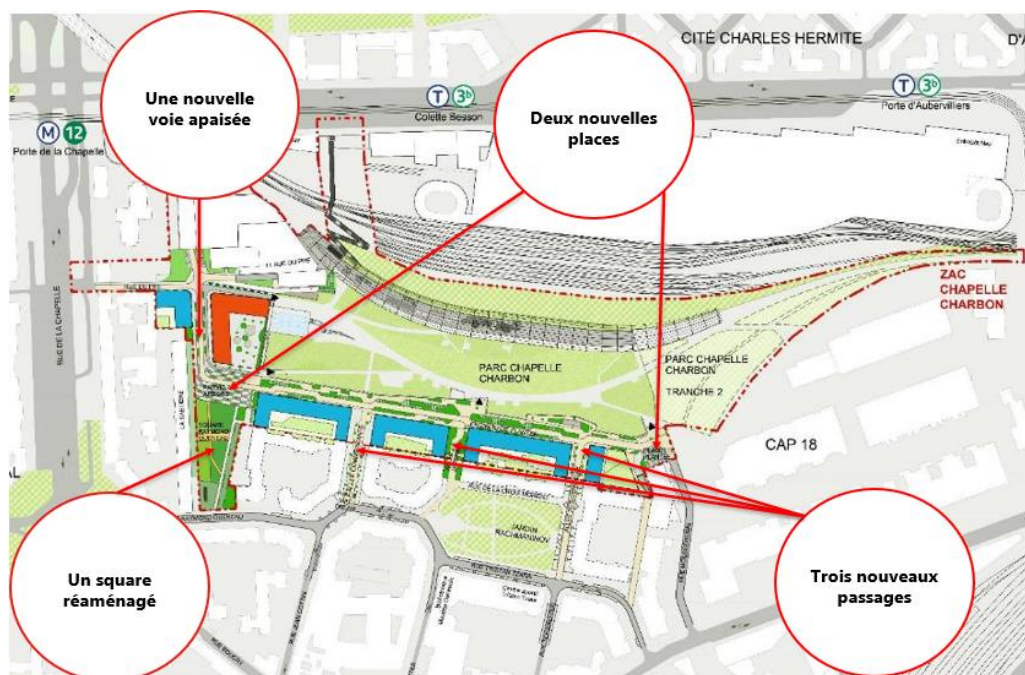
Les participants font ressortir notamment les points suivants :

- Le parc est très agréable, c'est une belle réalisation.
- Pour la plupart, ils se rendent souvent dans le parc.
- Le parc Chapelle Charbon est un parc très protégé avec une seule entrée et un gardiennage spécifique. Grâce aux dispositions prises par la mairie, ce parc fonctionne bien et n'est pas confronté à des occupations en journée.
- Il manque de végétalisation arbustive dans le parc.
- Le parc Chapelle Charbon est une réussite par rapport au côté intergénérationnel car les seniors y viennent avec leurs enfants et petits-enfants.
- Les enfants sont en sécurité dans le parc.
- Le parc offre de nombreux espaces de jeux pour les enfants et les adolescents.
- Le parc ne souffre d'aucun problème d'intrusion en journée, cependant, il y en a parfois la nuit. Les locataires de la Sablière sont mobilisés pour regarder dans le parc et faire appel à la police si besoin.
- Les enfants utilisent le terrain de boules comme bac à sable car il n'y en a pas.

Les entrées du parc

Les participants expriment le souhait de créer une entrée dans le parc Chapelle Charbon via le square Raymond Queneau ainsi que par la rue du Pré.

Catherine CENTLIVRE répond qu'aujourd'hui une seule entrée est ouverte car la zone d'aménagement est en chantier et le parc n'est donc pas directement lié à l'espace public existant. . Cependant, elle précise que plusieurs accès seront ouverts à terme. Un accès est notamment prévu rue du Pré afin de relier le quartier de la Chapelle et de Chapelle International à Chapelle Charbon. celui-ci sera aménagé avec la rue de la Chapelle à l'horizon 2024. Une entrée côté square Queneau est également prévue après la démolition de la BAPSA, cette entrée sera également l'accès vers l'école. **Catherine CENTLIVRE** représente ensuite les entrées prévues ainsi que la voie apaisée qui sera réalisée.



Un participant demande pourquoi aucun accès au parc Chapelle Charbon ne se fait au niveau de CAP 18, rue Moussorgski.

Catherine CENTLIVRE répond qu'une entrée y est prévue à terme mais qu'aujourd'hui avec le chantier du Charles de Gaulle Express la rue va être empruntée par de nombreux engins. Le trottoir n'étant pas suffisamment large pour assurer le cheminement des piétons, il serait dangereux d'ouvrir cet accès pour le moment.

Un participant rebondi sur le sujet du Charles de Gaulle Express. Ce projet va se réaliser sur un temps long, pas avant 2026 et pénalise plusieurs projets d'aménagements, notamment l'extension du parc Chapelle Charbon. Selon lui, cette extension ne sera pas réalisable avant 2030, il ne faut donc pas donner de faux espoirs aux riverains.

3. Les espaces publics dans le quartier

Que pensez-vous des espaces publics dans le quartier ?

Les participants font ressortir les points suivants :

- Il existe une très forte problématique de sécurité et de mésusages dans le quartier mais aussi à une échelle plus importante. Plusieurs squares et jardins sont utilisés par des hommes seuls et désœuvrés ou sont sujets à des mésusages, ce qui exclut les familles de ces lieux.
- Il faut désenclaver le quartier et les espaces publics.
- Tous les espaces extérieurs des commerces de la rue de la chapelle ont été grillagés pour ne pas être squattés.

Le collectif ASA-PNE précise être pour la réorientation du projet notamment en terme de densité.

Un participant précise que le projet s'insère dans un contexte plus large et que les quartiers peuvent être complémentaires notamment en termes d'usages dans les espaces publics.

Une participante se demande ce que va devenir le parc Rachmaninov.

L'impasse rue Jean Cottin

Les participants ont un avis partagé au sujet de la fresque présente sur le mur de l'impasse rue Jean Cottin.

Pour certains, le mur avec la fresque n'a aucune valeur. Le détruire permettrait de créer un débouché entre les commerces, le nouveau quartier et le parc. L'animation des commerces serait ainsi prolongée au pied des immeubles. Cela permettrait également une ouverture visuelle.

Pour d'autres, des ouvertures sont possibles en des lieux différents et les riverains sont attachés à la fresque. De plus, les arbres présents dans ce lieu offrent une floraison magnifique.

Une participante demande si l'accès sera réservé aux pompiers et ce que va devenir la Bonne Tambouille qui y implante ses événements.

Catherine CENTLIVRE explique que les avis sont différents au sujet de cette impasse qui pour certains crée des recoins et de l'insécurité, et confirme que le projet prévoit une ouverture de l'ensemble des passages vers le parc. L'intervention sur la fresque reste à étudier : elle pourrait peut-être être partiellement conservée, ou, transportée ailleurs ou les matériaux réutilisés... .

Un participant répond qu'il serait intéressant d'avoir l'avis des habitants du quartier et qu'il faut se laisser du temps de réflexion avant de prendre une décision. Il trouve dommage que les personnes concernées ne soit pas présentes à l'atelier.

Fréquentez-vous d'autres parcs ? Qu'en pensez-vous ?

Les participants s'expriment au sujet des parcs suivants :

- Le parc de la Courneuve est une très belle réalisation. Le bus 153 permet d'y accéder. Beaucoup de monde s'y promène, c'est une réussite.



- Le jardin Césaria Evora est un square sympathique, c'est un lieu très agréable pour les piétons, sans clôture. Il attire les gens du quartier et est très réussi.



- Le square de Hauteclocque, à proximité du métro Duplex, fonctionne bien, il offre un linéaire de promenade à l'abris des regards.



- Le jardin d'Eole devient une « scène de crack légalisé ».



- Le square Rachmaninov n'est pas utilisé par les habitants de la Porte de la Chapelle car il est trop loin.



Un participant ajoute qu'il y a très peu d'espaces pour les enfants et les adolescents dans le quartier à l'exception du parc Chapelle Charbon.

La question du genre dans l'espace public

Catherine CENTLIVRE ouvre le dialogue sur la question du genre dans l'espace public.

Une participante explique qu'une association de femmes organise des cours de sport et que les femmes s'y sentent bien et s'approprient le parc. Pour elle, c'est une bonne idée de discuter de ce sujet qui pourrait intéresser du monde.

Selon une autre participante, les hommes fréquentent le parc Chapelle Charbon, notamment grâce aux tables de ping-pong. Elle précise voir des pères avec leurs enfants.

Ce sujet pourra donc faire l'objet d'un temps échange spécifique.

4. La démarche participative

Un membre de l'ASA-PNE s'étonne qu'aucun élu ne soit présent à l'atelier et particulièrement l'élu aux espaces verts. Les élus devraient connaître les propositions et observations des habitants afin de s'en nourrir.

L'animatrice explique que cet atelier a été organisé en visio-conférence à cause du contexte mais que les prochains se feront surement en présentiel. De plus des stands mobiles sont organisés fréquemment dans le quartier afin d'échanger sur le projet et de rencontrer les riverains sur place.

Corinne MARTIN ajoute que les échanges doivent effectivement avoir lieu sur place afin de discuter des espaces publics.

Suite à ce temps de dialogue, **Catherine CENTLIVRE** synthétise les échanges. Ce quartier est encore très enclavé. Plusieurs petits espaces sont amenés à se transformer et se connecter tels que le square Raymond Queneau et les impasses. Les usages et les besoins exprimés lors des rencontres dans le cadre de la démarche participative, vont permettre de nourrir le projet et d'aménager et d'organiser les espaces, de telle sorte à ce que le quartier fonctionne et soit animé. **Catherine CENTLIVRE** remercie pour les échanges et les références très intéressantes. Elle invite les participants à envoyer des photos d'espaces verts fonctionnant ou non et en expliquant pourquoi afin de continuer les échanges et de préparer la prochaine rencontre. Enfin, elle met en exergue la forte dynamique associative du quartier, les participants ayant tous une double casquette riverain/membre d'une association.

L'animatrice ajoute qu'un travail spécifique va être réalisé avec les enfants. Elle rappelle que le prochain événement, certainement début juillet, se déroulera dans l'espace public et dans le parc Chapelle Charbon de préférence. Elle précise que les stands avec la carriole dans le quartier vont également continuer dans les prochaines semaines. Elle remercie les participants et met fin à l'atelier.